

Mme Caroline MATHIEU, APELEVIA
Mme Céline THIERY , PEEP Duby
Mme Cristina BURAGA , FCPE Duby

Luynes, le 31 Mai 2020

**Monsieur le Recteur d'Académie
Rectorat Aix-Marseille
Place Lucien Paye
13 100 Aix-en-Provence**

Objet : date arrêt des cours Lycée DUBY
LRAR

Monsieur le recteur de l'académie Aix Marseille,

En notre qualité de représentants des parents d'élèves nous tenions à vous informer de notre étonnement quant aux décisions qui ont été prises au Lycée Duby concernant les dates d'arrêt des cours.

Depuis le 16 mars et la fermeture du Lycée, la très grande majorité des enseignants a assuré ses cours à distance, selon l'organisation choisie par chacun, et comme beaucoup de parents d'élèves, nous les félicitons pour leur réactivité et le travail accompli en cette période difficile.

Toutefois, force est de constater que cette année 2019/2020 fut particulièrement perturbée par toutes sortes d'évènements : les grèves dès le mois de Décembre concernant la réforme du lycée et les E3C, puis les grèves contre la réforme des retraites pour finir en Mars par le confinement en rapport avec le coronavirus.

Nous ne pouvons que constater que beaucoup d'heures de cours n'ont pas été assurées du fait des mouvements sociaux successifs, et que si l'enseignement à distance a pris le relais des cours en présentiel pendant le confinement, tous les élèves ne sont pas égaux vis à vis de cette façon de travailler et sont parfois tributaires d'une liaison internet capricieuse ou qu'ils doivent partager avec des parents en télétravail.

Nous espérons donc, comme l'avait annoncé le Ministre de l'Education Nationale, M. Blanquer, que le mois de Juin, libéré des épreuves du baccalauréat, permettrait non seulement de combler ce déficit d'heures de cours et rattraperait un peu le retard accumulé, mais permettrait aussi de ne pas laisser les élèves loin de l'école pendant presque une demi année, grâce à une fin de l'enseignement annoncée au 4 Juillet.

Nous avons donc été surpris d'apprendre, par un courrier de M. le Proviseur aux parents d'élèves, que la continuité pédagogique cesserait juste après les conseils de classes, sachant que ceux-ci vont se tenir la première semaine du mois de juin dans notre établissement. Il nous a été expliqué que cette date avait été choisie du fait de contraintes liées au livret scolaire lycéen, qui doit être rempli puis visé par les parents avant d'être remonté sur les plateformes numériques adéquates en fonction des niveaux.

En pratique, nos enfants n'auront donc plus de cours assurés dès les premiers jours de Juin.

La reprise au Lycée, annoncée à maintes reprises dans les médias par M. Blanquer, ne concernera au Lycée Duby que les quelques élèves des classes de Terminales qui auraient à passer les épreuves de rattrapage (évalués à une soixantaine d'élèves), les secondes et les premières quant à eux n'auront plus de cours à distance et ne reviendront plus au lycée.

Nous ne vous cachons pas que de très nombreux parents d'élèves nous ont d'ores et déjà remontés leur mécontentement et incompréhension. Nous nous inquiétons des conséquences de ces décisions, que par ailleurs nous avons nous aussi du mal à comprendre, et souhaiterions avoir votre retour sur ce sujet.

Dans l'attente d'une écoute attentive et restant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Mme Caroline Mathieu
APELEVIA
contact@apelevia.fr

Mme Céline Thiery
PEEP
duby@peepaix.fr

Mme Cristina Buraga
FCPE
fcpe.duby@gmail.com

